



Ch^{ats} de Seine-Maritime Individuels
INDOOR
BENJAMINS – MINIMES
Dimanche 19 Janvier 2019
 Salle Jesse Owens à Val-de-Reuil



9h00	Constitution des jurys et Confirmations des engagements (jusqu'à 45 minutes avant le début des épreuves)					
9h30	Réunion de jury					
		Hauteur <i>(3 sautoirs)</i>	Longueur <i>(2/3 sautoirs)</i>	Triple-saut <i>(1/2 sautoirs)</i>	Perche <i>(1 sautoir)</i>	Poids <i>(2 groupes)</i>
10h00	50m haies MG	BF		MF		
10h15			BG		BF / MF	MG
10h20	50m haies MF					
10h45	50m haies BG					
11h10	50m haies BF					
11h30	50m MG	BG		MG		
11h45			MF			BF
12h00	50m MF					
	Podiums					
12h30	50m BG					
13h00	50m BF		MG			
13H30	Finale 50m haies MG	MF		BF	BG / MG	BG
	Podiums					
13h45	Finale 50m haies MF					
14H00	Finale 50m haies BG					
14H15	Finale 50m haies BF					
14H30	Finale 50m MG					
14H40	Finale 50m MF	MG				
14H50	Finale 50m BG					
15H00	Finale 50m BF					
15h45	2000m Marche BF		BF			
16h10	2000m Marche BG			BG		MF
16h30	3000m Marche MF/MG					
17h00	Podiums					

Ossature de base des jurys

Directeur de la Compétition	BRETTEVILLE Chloé CDA76 -
Directeur de la réunion	
Juge Arbitre général	
Juges Arbitres courses	
Juges Arbitres des concours	
Secrétariat	LOUVET Corinne (CSG) -
Chambre d'appel	
Animation	
Starters	LOUVET Marc (CSG) -
Chrono électrique	DELETOILE Guillaume - BRETTEVILLE Jean-Claude - BOUTEL Sylvain - BEGIN Maxence
Chronométrateurs manuels	

Règlement de la compétition

Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition se feront en ligne sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » jusqu'au **jeudi 16 Janvier 2020 avant minuit.**

Quota de jury : 1 à 4 athlètes = 1 jury – 5 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 20 athlètes = 3 jurys – 21 à 30 athlètes = 4 jurys - + de 30 athlètes = 5 jurys.

Benjamins: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Minimes: Limité à 4 épreuves par athlète. 2 courses maximum (hors finales) par athlète.

Limité à 4 essais pour les concours de Longueur, Triple-saut et Poids.

Hauteur et Perche : Illimité et 3 tentatives par barre.

Montées de barres : (Voir le tableau en page)

Pour tous les concours: Les catégories seront scindées en fonction du nombre de participants:

Les groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes. Merci d'indiquer la première barre (selon les montées de barre ci-dessous) de votre athlète afin de constituer des groupes homogènes (gain de temps en amont et sur les concours) - Groupe 1 à 4 : premières barres les plus hautes vers les plus basses.

Rappel : Les courses sont prioritaires sur les concours.

Chaque athlète devra informer son responsable de jury avant de quitter son concours pour aller faire sa course de devra le prévenir de son retour.

L'athlète absent au départ, inscrit dans une série ne pourra être repêché. **(Il appartient aux entraîneurs de contrôler le listing des séries).**

Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel 45' avant le début de l'épreuve.

(Il appartient aussi aux entraîneurs de contrôler l'engagement de leurs athlètes).

Il y aura **2** finales pour les courses de 50m et 50m haies. Chaque athlète devra confirmer sa participation à la finale.

Le podium départemental sera attribué aux finalistes de la finale A.

Les résultats de cette compétition seront pris en compte pour la participation aux championnats régionaux individuel.

Un Triathlon sera extrait de cette compétition.

Il est rappelé que l'accès à la piste est réservé aux compétiteurs.

Des zones pour les entraîneurs sont prévues pour coacher les athlètes à distance.

Les dirigeants non juges, athlètes non concernés par les épreuves en cours dans l'arène devront rester dans les tribunes.

Implantation des concours dans la salle.

Hauteur 1 et 2 dans la salle principale. Hauteur 3 dans la salle d'échauffement

Longueur 1 : Coté ligne d'arrivée du 60m.

Longueur 2 : Coté ligne des départs de l'anneau.

Longueur 3 ou Triple-saut 2 : Dans la salle d'échauffement

Triple-saut 1 : Coté sautoir de perche.